

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 12 (1988)

Artikel: La manufacture d'armes de Porrentruy
Autor: Gressot, Philippe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064350>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA MANUFACTURE D'ARMES DE PORRENTRUY

C'est au mois de mai 1817 que les opérations de la manufacture d'armes du Pont-d'Able, à Porrentruy, ont débuté. Les fondateurs en furent Meiner et Bornèque, l'un d'Audincourt, l'autre de Bellefontaine, qui déjà en 1797 avaient racheté aux Belfortains Cugnottet et George les forges de Bellefontaine, sur le Doubs. En 1801, ils avaient aussi acheté « l'enclos de Lucelle », où ils avaient installé une forge sur les lieux et emplacement de l'antique abbaye. En Alsace, Meiner et Bornèque possédaient une quincaillerie à Bitschwiller, près de Thann. Plus tard le négociant bruntrutain Blétry s'associa à eux pour l'exploitation de Bellefontaine et d'Undervelier.

Deux ans auparavant nous vivions encore sous l'Empire, Département du Haut-Rhin, Sous-Préfecture de Porrentruy. Le développement des forges reste lié à l'industrie d'armement. La production de Bellefontaine, équivalente à celle des forges d'Audincourt, est de 7000 quintaux ou 350 000 kg de fer ouvré; absorbée, pour un tiers, par la quincaillerie de Bitschwiller, pour un tiers par les industries de l'Ancien Evêché, pour un tiers par les exportations vers l'Helvétie. La France vouait toute sa sollicitude aux industries de guerre, au Ministère de la guerre on faisait valoir la qualité des fers produits par l'Arrondissement. La manufacture d'armes de Versailles passait commande à Meiner et Bornèque. A cette époque on faisait du « fer au bois »,

consommant littéralement les forêts jurassiennes, de part et d'autre de la frontière. Toutefois, à Audincourt, dès la fin de l'Empire, on utilisa également la houille provenant de la houillère de Champagny.

A Porrentruy, parmi les moulins hors-murs, comme le moulin de la Rasse, celui des Vauches, celui de la Rochette ou le moulin à poudre du Voyebœuf, tous fiefs du prince-évêque, il existait déjà des installations hydrauliques au Pont-d'Able. Le choix de cet emplacement était donc tout naturel pour y établir une manufacture d'armes moderne. Cependant, il y fallut de grands travaux qui, « bien que tous les fonds employés à cette usine sont sortis de la Forge de Bellefontaine », sont consignés dans le « Journal de la Manufacture d'Armes du Pont-d'Able ».

L'inventaire du 31 mai 1820, son premier inventaire, commence ainsi (les chiffres sont des francs de l'époque):

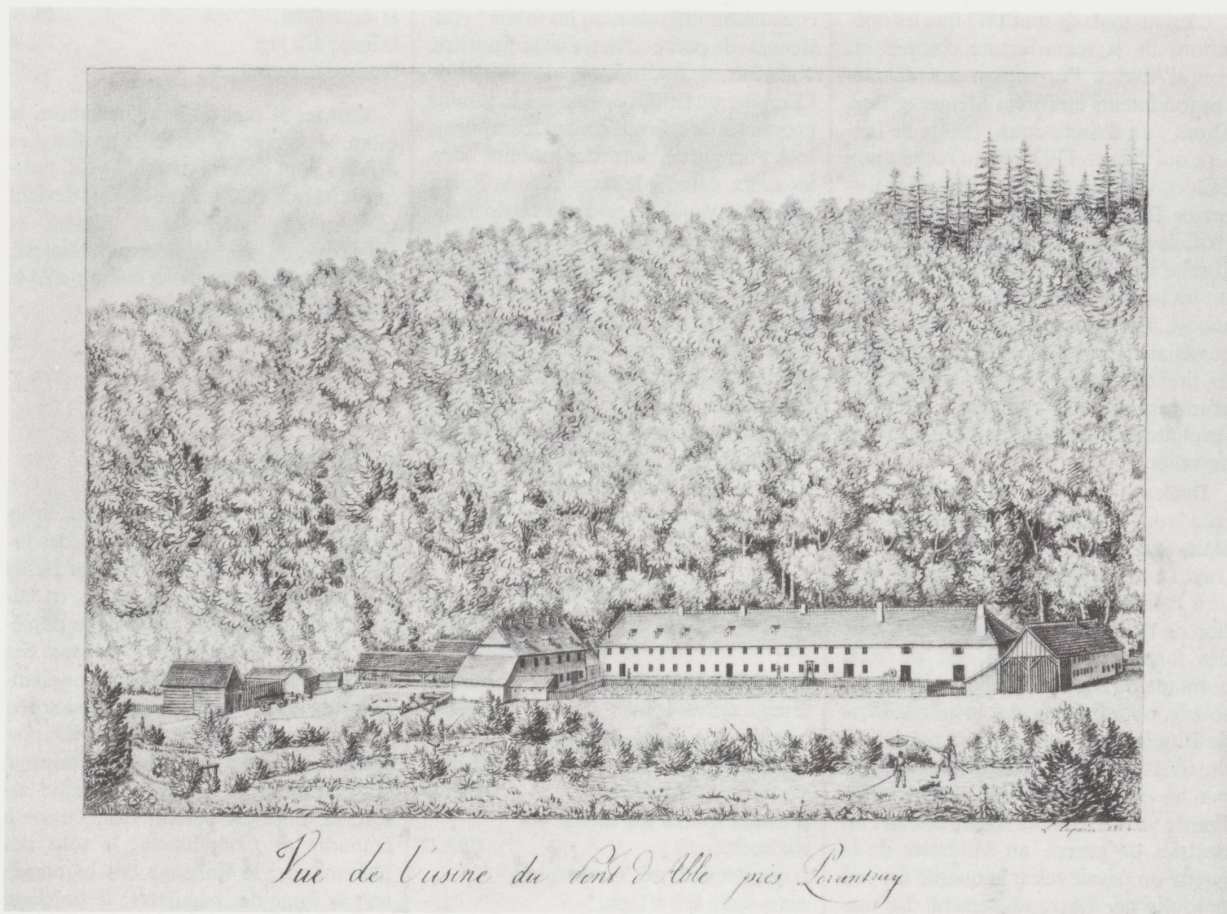
Divers doit à la Forge de Bellefontaine	176179.06
Le compte de fonds de terre	30000.—
Le compte de construction, pour les divers bâtiments, machines, canaux	100252.69
Montant transporté d'une part	130252.69
Le compte d'inventaire pour diverses marchandises, outils	45919.37
Le compte des forêts pour 50 cordes de bois existant dans la forêt de Lugnez	725.—
Le compte des halles à charbon	558.—
Le compte de houille	280.10
Le compte des fontes sur place	11225.12

Le compte d'acier	260.—
Le compte de la forge	242.10
Le compte des martinets, etc.	

Tous les 31 mai on fera l'inventaire, le bilan, le compte de pertes et profits. Les affaires vont bon train, semble-t-il, puisque le 31 mai 1827 le Pont-d'Able devient entièrement indépendant: Meiner et Bornèque, de propriétaires qu'ils étaient, deviennent actionnaires et le Pont-d'Able devient société anonyme.

Qu'y fabrique-t-on ?

On fabrique des carabines, des fusils de guerre équipés de baïonnettes, des fusils de luxe, des fusils de chasse. Fusils avec garnitures en fer, en cuivre, en laiton! Bien structurée, la fabrique possédait en 1822 divers ateliers: la forge des canons; l'usine à forer, émoudre (aiguiser) et tourner; le finissage des canons; la forge des platines; le finissage des platines; la forge des garnitures; le finissage des garnitures de fer; la fonderie de laiton; la forge des baïonnettes; l'usine à émoudre de Courchavon; le tour des baïonnettes; le finissage des baïonnettes; la forge des baguettes; le finissage des baguettes; la monture des armes; la forge des culasses; le gros du balancier; la tirerie de fil de fer.



Vue de l'usine du Pont-d'Able, près de Porrentruy, par Louis Lapaire (1786-1849) - Dessin au crayon datant de 1824 (Musée de Porrentruy)

Les crosses, ou « bois de fusil », étaient achetées, comme on le lit dans les comptes :

31 mars 1821 : pour 633 bois de fusil	613.35
28 février 1822 : 32 pièces de bois de monture reçus de Chevenat	28.80
31 mai 1825 : pour bois de fusil amenés depuis Bienne	59.20

Le bois des crosses, ordinairement en « foyard », pouvait aussi être taillé en érable ou en noyer, finement ouvragé ou sculpté à l'occasion. (Voir photo.)

Les vis décollétées dont on avait besoin étaient également achetées :

31 juillet 1822 : 2232 vis de M. Japy, à Beaucourt	193.—
1116 vis de M. Japy	122.60
30 novembre 1823 : achat de vis à Beaucourt	26.62
31 mars 1824 : 2304 vis à Japy Frères	53.22

Quant aux canons, il étaient fondus à Undervelier ou au Pont-d'Able, et nous lisons dans le Journal :

31 mai 1825 : conduite de terre glaise pour les canons 4.—

Mais on fabriquait aussi une quantité de pièces de rechange qui étaient vendues régulièrement, comme en témoigne l'annotation : « 30 juin 1822 : au colonel Breitingen, savoir 50 fusils de guerre garnis en fer, 160 platines pour lesdits, 200 embouchoirs pour lesdits, 100 grenadières avec battants, 200 capucines, 200 sous-gardes (sic), 160 plaques, 200 détentes, 160 pintes vis, 320 vis de platine finies, etc. »

Les clients de la Manufacture de Porrentruy

Ils étaient nombreux, Suisses pour la plupart. Occasionnellement la Manufacture de Versailles achetait des canons et des culasses. Au hasard de la liste des créanciers, nous lisons :

« ... à Messieurs Paravicini; envoi au colonel Breitingen; ... à Monsieur Francillon; à l'arsenal de Berne; à Monsieur de Fellenberg; 1 fusil à Fischer & Fils; 1 fusil à Bernard, coupeur; 76 fusils à

Perrot Haag, à Bienne; 10 canons de carabine à Schleuch; 1 fusil de chasse à Paravicini; 1 platine de forge à Frossard; 1 fusil à Heer de Glaris; 2 fusils à Nicodème Plissig; au gouvernement de Berne; 12 baïonnettes à Roupletz; 7 canons à Francillon & Fils; pour 348 livres de tuyaux de fontaine vendus à Monsieur de Grandvillers; 50 fusils à Monsieur Dalfer d'Appenzel; à J. P. Gysin Füchs, à Bâle. »

« 31 octobre 1822 : une caisse d'armes au Colonel Breitingen à Zurich, une caisse



Fusil de chasse, signé côté gauche « Fleury »; côté droit : « Porrentruy » (supposé 1834-1838).
(Photo Musée jurassien, Delémont)

se d'armes à Heerhard à Berne, à Monsieur Schaller à Glaris, à Messieurs Portalès, 169 fusils de guerre expédiés à Monsieur Hoffmann. » A cette époque le gros client restait cependant le gouvernement et l'arsenal de Berne :

30.08.24	expédié à Berne	20004.50
	vendu au comptant	245.70
	vendu pièces de rechange	33.97
31.09.24	envoi d'armes à Berne	22464.—
31.10.24	expédition d'armes à Berne	7488.—
31.12.24	expédition d'armes à Berne	11316.—
31.01.25	ventes au canton de Berne	9620.—
28.02.25	envoi au gouvernement de Berne	10296.—
31.03.25	armes vendues à Berne	9360.—
30.04.25	armes vendues à Berne	9360.—
31.05.25	expédié à l'arsenal de Berne	10296.—
31.07.25	expédié à l'arsenal de Berne	10452.—
31.10.25	expédié à l'arsenal de Berne	10296.—
31.12.25	312 fusils vendus à l'arsenal de Berne	10296.—
31.05.27	expédié à M. Hirzel	
	diverses pièces d'armes	17551.21

Enfin, on trouve d'autres débiteurs : les cantons de Genève, Vaud, Fribourg, Valais, Neuchâtel, Argovie, Schaffhouse, Uri, Unterwald, Grisons, Bâle, Lucerne ; Tessin, Luc Antiau...

Que valait un fusil en 1820 ?

On peut penser que dans une manufacture aussi bien organisée, où rien n'était laissé au hasard, où les ouvriers bénéficiaient d'une cantine dont on n'oubliait pas de renouveler la patente tous les six ans, les prix de revient étaient étu-



Sous-garde gravée du fusil de chasse signé « Fleury ».

(Photo Musée jurassien, Delémont)



Crosse sculptée d'une tête de sanglier du fusil de chasse signé « Fleury ».

(Photo Musée jurassien, Delémont)

diés dans le détail. On trouve dans le «Fonds Bornèque» (en francs de l'époque):

« Tarif du Fusil d'infanterie garni en fer »

Canon	forger	6,50	
	forer, polir	0,37	
	dresser	0,44	
	émoudre	0,36	
	forger la culasse	0,25	
	éprouver	0,07	
	garnir	0,87	
	graver	0,02	8,88
Platine	forger	2,40	
	idem la noix	0,15	
	roder ladite	0,04	
	fondre le bassinet	0,35	
	limer la platine	3,50	
	graver	0,05	
	tremper et rhabiller	0,20	
	la polir à la machine	0,26	6,95
Garniture en fer	embouchoir (douille qui joint le canon au fusil)		
	de forge	0,40	
	le limer	0,25	
	grenadière et battant de forge	0,23	
	les limer	0,17	
	capucine de forge	0,12	
	la limer	0,08	
	battant et pièce de forge	0,14	
	les limer	0,10	
	sougarde de forge	0,45	
	poncer, limer, tarauder	0,49	
	plaque de forge	0,38	
	la limer	0,14	
	porte-vis de forge	0,05	

	le limer	0,02	
	détente de forge	0,10	
	la limer	0,07	
	3 ressorts de forge	0,09	
	les forger	0,09	
	tire-bourre de forge	0,12	
	finir	0,07	
	2 grandes vis de platine	0,22	
	2 grandes vis de culasse	0,11	
	2 vis	0,14	
	2 vis de sougarde	0,03	
	2 goupilles	0,05	4,11
Baïonnette	forger	1,25	
	forer la douille	0,02	
	émoudre la lame	0,32	
	tourner et percer la douille	0,10	
	virole de forge et sa douille	0,10	
	limer la douille et la virole	0,50	2,29
Baguette	forger	1,00	
	émoudre	0,12	
	finir	0,03	1,15
Monture	bois	1,25	
	le dresser et ébaucher	0,20	
	monter	1,25	2,70
Dépenses diverses	ajuster la baïonnette	0,02	
	pierre garnie	0,03	
	cheville	0,01	
	graisser et présenter l'arme	0,04	0,10
	Total fusil avec baïonnette	26,18	

Les fusils de la manufacture d'armes de Porrentruy étaient connus et appréciés, pour la qualité de leur fer, mais

aussi pour leur excellente facture. Les deux spécimens qui sont exposés au Musée jurassien, à Delémont, le démontrent à l'évidence; un fusil de chasse à la crosse sculptée d'une tête de sanglier, aux garnitures ouvragées, signé «Fleury Porrentruy» (supposé 1834-1838); une carabine à percussion signée «Kalik» à Porrentruy (supposé 1820). (Voir photos.)

La fin

Malheureusement pour notre petite manufacture, l'industrie, dans les centres, évoluait très vite: le charbon et la houille, moins chers, sont venus remplacer le bois, qui brûle toujours dans nos fourneaux jurassiens. Bientôt le fourneau de Lucelle va se trouver «au chauffage (sic) depuis plus d'une année». Chez nous le marché des bois indigènes doit subir la loi forestière bernoise, beaucoup trop tracassière, au dire de nos députés, à qui le Grand Conseil refuse toute modification, à chaque fois qu'ils reviennent à charge.

Le 29 novembre 1830, Migy, lieutenant baillival et membre du Conseil souverain, fait rapport:

«C'est pour remplir un devoir comme membre du Conseil souverain et pour répondre à la demande de renseignement qui nous a été adressée... relativement à la Révision de l'Ordonnance forestière des Baillages du Jura...

»... Les propriétaires des forges et des verreries répondent que leur consommation étant d'environ 35 000 toises mesure de Berne (1 toise = 5 stères)... tandis qu'ils mettent en circulation tous ensemble au moins un million de livres suisses (500 tonnes), ils observent que sans les forges les minerais resteraient enfouis... que le travail fait entrer en argent dans le canton des sommes considérables, que dans le cas de chaumage de leurs usines, plusieurs millions sortiraient du Canton...

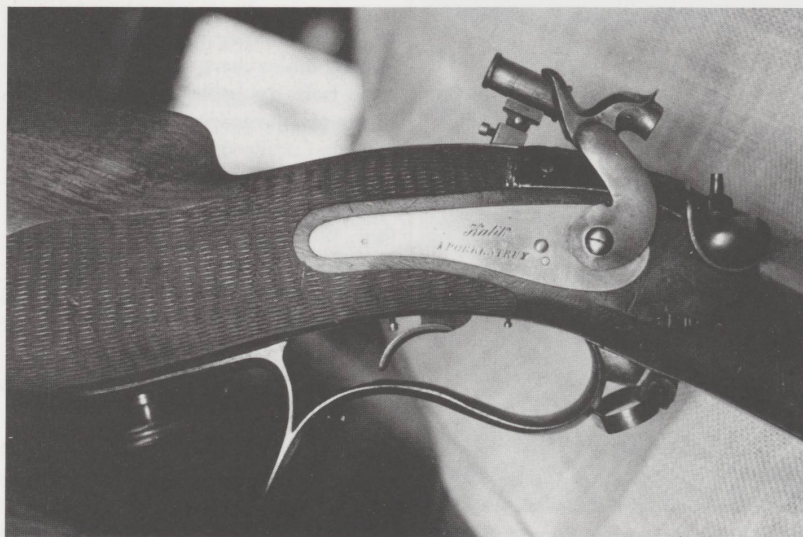
» L'Acte de réunion et plus encore la justice... le veulent, etc. »

Le 8 septembre 1832, P. Bornèque, directeur de Bellefontaine, propose de vendre Bellefontaine et le Pont-d'Able, respectivement pour Fr. 600 000.— et Fr. 150 000.—. Mais ce ne sera que le 31 janvier 1833 que les actionnaires adopteront son nouveau plan de redressement, qui postule la liquidation de l'usine du Pont-d'Able. Qu'est-elle ensuite devenue? M. F. Noirjean me signale l'indication suivante de Gustave Amweg,

dans son *Histoire du Jura bernois*: la fabrique d'armes « fut reprise par la Société de Bellefontaine en 1843 ».

C'est en tous cas vers cette dernière date qu'à dû se terminer l'histoire d'une industrie originale de Porrentruy, née des ressources du petit pays jurassien, des mains habiles et de l'esprit inventif de ses habitants.

Philippe Gressot
Porrentruy



Carabine signée « Kalik » à Porrentruy (vers 1820).

(Photo Musée jurassien, Delémont)

Sources

- Archives de l'Ancien Evêché de Bâle: Fonds Bornèque (J 13); Fonds Kohler.
- Hugo Schneider: *Schweizerwaffenschmiede der 15-20. Jahrhunderten*, Orell Fuessli.
- Musée jurassien de Delémont.
- Musée de Porrentruy.
- Archives de M. R. Schnegg, Undervelier.
- Archives de M. Ch. Duplain, Undervelier.
- Archives de M. J. Bélat, Porrentruy.



Etat actuel de l'ancienne usine du Pont-d'Able, bâtiment principal, façade nord sur le canal, avec le socle de pierres de la roue à eau disparue.
 (Photo J. Bélat)

N
E

I
dér
dan
qu
Lu
toi
qu
cisi
« L
Ma
sor
les
l'év
doi
fou
net
Bo
de
ne
bo
du
Ma
bri
na

D

de
pré
Pie
die
me
for
plo
ter